



## AVIS DE CONFORMITÉ

### Enquête Panel Politique de la Ville (PPV)

#### Troisième vague

*Service producteur* : Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes (SGCIV))

**Opportunité** : avis favorable émis le 24 mars 2009 par la formation Démographie, conditions de vie Réunion du Comité du label du 23 janvier 2013 (formation Ménages)

L'enquête Panel Politique de la Ville (PPV) a été mise en place par le Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes (SGCIV), à la demande de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles (Onzus) afin d'étudier les conditions de vie et les revenus des habitants des quartiers de la politique de la ville. L'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Caisse des dépôts et consignation (CDC), le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) et l'Union sociale pour l'habitat (USH) sont également partenaires de l'enquête PPV.

La dimension panel de l'enquête vise à appréhender certains aspects de la mobilité résidentielle au sein de ces quartiers, la perception des habitants vis-à-vis des politiques publiques mises en œuvre et leur impact sur la trajectoire de vie des bénéficiaires. Elle est essentielle à la compréhension des effets des programmes de la politique de la ville sur les individus au-delà de leur temps de présence dans le quartier.

L'apport de ce projet réside également dans son approche pluri-thématique. L'enquête PPV propose pour la première fois une approche véritablement transversale auprès d'un même ménage. Ce faisant, elle permettra d'identifier d'éventuels liens de causalité entre différents aspects de la vie quotidienne comme, par exemple, les conditions de logement et la sécurité dans le quartier, l'emploi et le parcours scolaire des enfants et des jeunes adultes scolarisés.

Le Panel Politique de la Ville (PPV) est une enquête auprès des ménages habitant, ou ayant habité à la première interrogation, en zones urbaines sensibles (Zus), et des personnes vivant dans ces ménages âgées de 16 ans ou plus au 1<sup>er</sup> janvier de la date de l'enquête.

Il est prévu quatre interrogations annuelles qui se dérouleront en face à face sous Capi. Toutes les personnes du ménage âgées de 16 ans ou plus enquêtées lors de la première vague seront interrogées à chacune des vagues du panel pendant 4 ans.

La 1<sup>ère</sup> vague de l'enquête PPV s'est tenue en 2011 dans une quarantaine de quartiers de France métropolitaine classés en Zone urbaine sensible. Au final, cette vague a permis l'interrogation de 1 830 ménages (dont 868 nouveaux ménages) soit un échantillon de plus de 3 000 individus répondants.

La 2<sup>ème</sup> vague du panel de l'enquête PPV a lieu en 2012. Il a été prévu pour la 2<sup>ème</sup> vague d'augmenter l'échantillon de 500 ménages supplémentaires, soit un échantillon de 1 750 ménages pour près de 3 000 individus.

Afin de minimiser l'attrition inter-vagues, le SGCIV a inscrit depuis le début dans son dispositif PPV deux relances téléphoniques auprès des ménages interrogés. Ces relances téléphoniques s'opèrent par questionnaire d'une durée de 5 minutes environ. Elles ont lieu tous les 4 mois entre deux vagues de collecte.

#### **La 3<sup>ème</sup> vague du panel aura lieu entre avril et juillet 2013.**

Les questionnaires ménage et individu de la 3<sup>ème</sup> vague gardent la même structure thématique, à une exception près : un nouveau module sur « implication et participation électorale » a été introduit dans le questionnaire individu.

.../...

Les résultats seront diffusés dans les publications de l'Observatoire national des Zus.

~~~

En préambule, le Comité du label souligne qu'il s'agit d'une enquête d'une grande complexité car elle cumule des difficultés sur plusieurs registres :

- le champ territorial et le public visé ;
- les difficultés pour réaliser la collecte dans ce contexte : problèmes de sécurité, suivi des décohabitations ..
- la complexité méthodologique : enquête longitudinale en panel d'individus, impliquant des exploitations transversales et longitudinales, mais avec un rafraîchissement d'échantillon en cours de route et une forte attrition, d'où résulte au final un échantillon utile de taille relativement faible sur un nombre réduit de quartiers ; tous ces points méritent un suivi attentif et la mise en œuvre de méthodes de haute technicité ;
- la sensibilité des questions traitées par l'enquête. L'attention portée aux résultats sur un sujet très politique doit conduire à une vigilance renforcée concernant les traitements des problèmes statistiques. Elle appelle également une grande prudence dans l'interprétation des résultats.

Par ailleurs, le Comité du label regrette que l'empilement de deux vagues de résultats n'ait pas encore donné lieu à des traitements conséquents et qu'aucune exploitation des données relatives à la première vague d'interrogation n'ait encore donné lieu à publication. Il souhaite que la réalisation de vagues consécutives, y compris dans le futur, soit mieux justifiée et mise en valeur.

**Le Comité incite le service à être vigilant et émet les recommandations sur les points suivants :**

- Le Comité du label encourage le service à poursuivre ses efforts d'amélioration en ce qui concerne : la collecte et le traitement des non-réponses ; la limitation et la correction de l'attrition, notamment par la mise en place d'adresses-relais pour mieux suivre les décohabitations ; l'amélioration de la formation des enquêteurs et, notamment, des argumentaires à délivrer aux enquêtés ; une meilleure rédaction des lettres-avis, la rédaction des brochures en langues étrangères et l'intégration des associations de quartier. Le service doit également veiller à une adhésion des mairies via les préfetures tout en veillant à ce que celles-ci respectent l'anonymat des personnes qui les sollicitent.
- Il est recommandé au service de prendre l'attache du Département des méthodes statistiques pour traiter selon les meilleures règles de l'art les questions méthodologiques : correction de la non-réponse, de l'attrition, calage sur marges, partage des poids, articulation des exploitations transversales et longitudinales...
- Concernant les lettres-avis, le Comité note que le service intégrera les remarques du pré-label ; concernant celle sur le nombre d'interviews précis réalisés en 2012, le Comité du label suggère que le chiffre annoncé soit arrondi au millier et non pas laissé à l'unité.
- Sur le questionnaire : une réflexion sur l'objectif recherché dans le nouveau module « implication et participation électorale » et sur la formulation des questions doit être menée. Concernant la grille « confiance dans les institutions », il est suggéré au service de se rapprocher des enquêtes TéO, ELIPA ou de l'enquête européenne sur les Valeurs. Certaines modalités sont à ajouter ou à préciser : par exemple, les grandes entreprises, les experts, les administrations, les associations. Il faut également prévoir d'isoler la modalité « internet » au sein des media. Des comparaisons des chiffres obtenus avec ceux issus d'autres études en population générale sont souhaitées.

Le Comité du label attribue le label d'intérêt général et de qualité statistique au Panel  
«Politique de la Ville » - Troisième vague.

Ce label est valide pour l'année 2013

Le Président du Comité du label



J.É. Chapron

Jean-Étienne Chapron